

## BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL

### EDITO

N° 4

DECEMBRE 2021

#### A LIRE ...

<b>Edito</b>	<b>P 1</b>
<b>Les réalisations</b>	<b>P 3</b>
<b>Les manifestations</b>	<b>P 5</b>
<b>Sampzon vue du ciel</b>	<b>P 10</b>
<b>Les associations</b>	<b>p 11</b>
<b>Informations</b>	<b>p 15</b>
<b>La fibre</b>	<b>p 19</b>

**Chères Sampzonnaises, Chers Sampzonnais,**

C'est déjà la fin de l'année et le virus est toujours là à contrarier notre vie villageoise. En cette période de « 5<sup>ème</sup> vague », je préfère annuler la cérémonie des vœux et reporter une fois de plus l'inauguration du cœur de village. Si la Covid nous fait grâce d'une accalmie, j'espère pouvoir la programmer au printemps prochain, en jonglant avec les périodes de « réserve électorale » auxquelles sont soumis divers représentants et élus.

L'activité municipale ne s'interrompt pas pour autant.

Nous avons quand même pu maintenir avec quelques adaptations les rendez-vous traditionnels du repas des anciens le 26 novembre, et le Noël communal des enfants le 15 décembre en extérieur.

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre optique) est achevé aux Gadonnes. Il est temps de réfléchir à la programmation d'une prochaine tranche de travaux, en direction des Trouillères.

Vous avez sans doute pu voir que la création de l'aire de stationnement des camping-cars a commencé au quartier du Poux. Les premiers vacanciers itinérants devraient pouvoir y séjourner à partir de mars prochain. Nous bénéficions pour ce projet de subventions de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de l'Ardèche. Les futures recettes de ce nouvel équipement conforteront notre budget communal.

Dès ce printemps, l'autre partie non boisée de ce terrain sera mise à disposition de ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure du jardinage. N'hésitez donc pas à venir vous faire connaître en mairie si vous vous sentez l'âme d'un(e) jardinier(ère).

En janvier, l'accès depuis la route départementale à la partie boisée va être amélioré par l'entreprise d'insertion SYNERNAT qui débroussillera et éclaircira le bosquet d'acacias.

Le SEBA a déjà lancé le marché pour réalisation de la nouvelle conduite d'adduction de l'eau potable depuis la Loubière jusqu'au réservoir d'eau du Cros de Gély à l'amont du cimetière. Les travaux se dérouleront entre le 17 janvier et le 02 juin prochain sur la D161, le chemin du cimetière et le chemin du Cros de Gély.

Nous enchaînerons ensuite avec l'aménagement de la voie partagée, du pont à la mairie sur la D161. Le projet se précise et nous avons déjà obtenu de premiers cofinancements de l'Etat et du Département. Sa réalisation est toujours programmée d'octobre 2022 au printemps 2023, après l'intervention du SEBA.

Enfin ça y est, la fibre arrive sur 100 % de notre territoire communal !

A partir du 29 décembre 2021, tous les Sampzonnais qui le souhaitent pourront souscrire un abonnement auprès du fournisseur internet de leur choix. Les commerciaux des différents opérateurs locataires des réseaux vont commencer à contacter la population pour proposer leurs conditions dès les prochaines semaines, avec une mise en service effective chez vous au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Vous trouverez en pages intercalaires, toutes les explications nécessaires pour éventuellement vous abonner.

Deux années de pandémie ont mis à mal une part importante de notre vie sociale. Maintenant que nous disposons d'un cœur de village entièrement remodelé avec une place de village agrandie, je souhaite vivement animer ce lieu de rencontres, avec le concours logistique du Comité des Fêtes enrichi récemment de nouveaux membres dynamiques, ce site de rencontre et de convivialité et nous soutiendrons les animations proposées. Nous travaillons actuellement avec le comité à l'élaboration d'un programme de divertissements pour différentes dates dès ce printemps. En outre, un rendez-vous hebdomadaire (concerts, fête du village, jeux, spectacles, cinéma en plein air...) est pressenti tous les jeudis de juillet et août en soirée.

N'oublions pas que d'importants rendez-vous électoraux nous attendent au premier semestre 2022 :

- Les dimanches 10 et 24 avril pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle,
- Les dimanches 12 et 19 juin pour élire nos députés. Nous élisons ces parlementaires pour représenter la Nation. Le député participe à l'exercice de la souveraineté nationale. Son rôle est de voter la loi et de contrôler l'action du Gouvernement.

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes est obligatoire. N'oublions pas que voter est un droit, mais c'est aussi un devoir civique pour chaque citoyen.

Ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année et celles et ceux qui sont dans la peine avec la maladie.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, avec vos proches et vos familles.

***Votre maire,***

***Yvon Ventalon***

## LES REALISATIONS

### CREATION D'UNE AIRE COMMUNALE DE STATIONNEMENT POUR LES CAMPING-CARS

Les travaux de terrassement et d'agencement réalisés par l'entreprise REYNOUARD de LABEAUME titulaire du marché ont commencé début décembre. Ils seront suivis en janvier-février par la mise en place par l'entreprise CAMPING-CAR PARK des composants du contrôle d'accès (Bornes d'entrée et de sortie, barrière automatique, boucles magnétiques...), d'un automate de paiement, d'un ensemble de collecte des eaux usées, etc.

Le site sera arboré et clôturé. Sa mise en service est prévue pour le printemps prochain.





*Chemin des Vignes, **avant** enfouissement des réseaux secs*



*Chemin des Vignes, **après** enfouissement des réseaux secs*

Le chantier 2021 d'enfouissement des réseaux secs (Electricité, téléphone, fibre) est terminé.

La réflexion est lancée pour envisager une nouvelle tranche de travaux, en direction des Trouillères.

## LES MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS

### MARCHÉ ESTIVAL – EDITION 2021



### RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

La traditionnelle rencontre de rentrée avec les représentants des associations a eu lieu le lundi 11 octobre. Elle a notamment permis d'établir le calendrier des manifestations des mois à venir.



## JOURNÉE DU PATRIMOINE LE 18 SEPTEMBRE



L'association Entre Roches et Rivières a fait visiter l'église Saint Martin et le four à pain des Euzes qu'elle se propose de restaurer sur une propriété récemment acquise par la commune. La commune contribuera financièrement à cette restauration

## REPAS DES ANCIENS



Le repas s'est déroulé cette année le vendredi 26 novembre et il a réuni une cinquantaine de convives. Un colis a été distribué à ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Merci à Sandrine et Guillaume du Bistrot du Rocher qui ont encore régalingé tout le monde. Au menu : Foie gras mi-cuit – Suprême de pintade sauce morilles et son accompagnement – Fromage – Bûche glacée aux marrons – Café.

## CRUE DU 03 OCTOBRE



Le 3 octobre, une nouvelle crue de l'Ardèche a effleuré la chaussée du pont de Sampzon et des touristes du camping de Labastide ont été évacués. Ils ont été hébergés pour la nuit dans la salle polyvalente, aux bons soins de bénévoles et de la municipalité pour le café, les lits de camp et le petit déjeuner.

## ATELIER DE PREVENTION ROUTIERE



*Les représentants de la mutuelle AESIO, de l'UNRPA et le maire*



*Les « stagiaires »*

La mutuelle AESIO, en collaboration avec le service prévention promotion de la santé ont proposé un atelier de prévention routière lundi 22 novembre 2021 après-midi à la salle polyvalente. Les associations Ensemble et Solidaires UNRPA de Sampzon et des communes voisines étaient partenaires de cette animation. Cette réunion animée par le Comité Départemental de la Prévention Routière de l'Ardèche a permis à une cinquantaine de personnes de réactualiser leurs connaissances du code de la route.

## NOEL DES ENFANTS

Cette année encore la situation sanitaire nous a conduit à demander au Père Noël de visiter Sampzon en extérieur, ce qui nous a permis d'essayer les nouveaux gradins aménagés par Guilhain et Louis sur la place de la mairie.

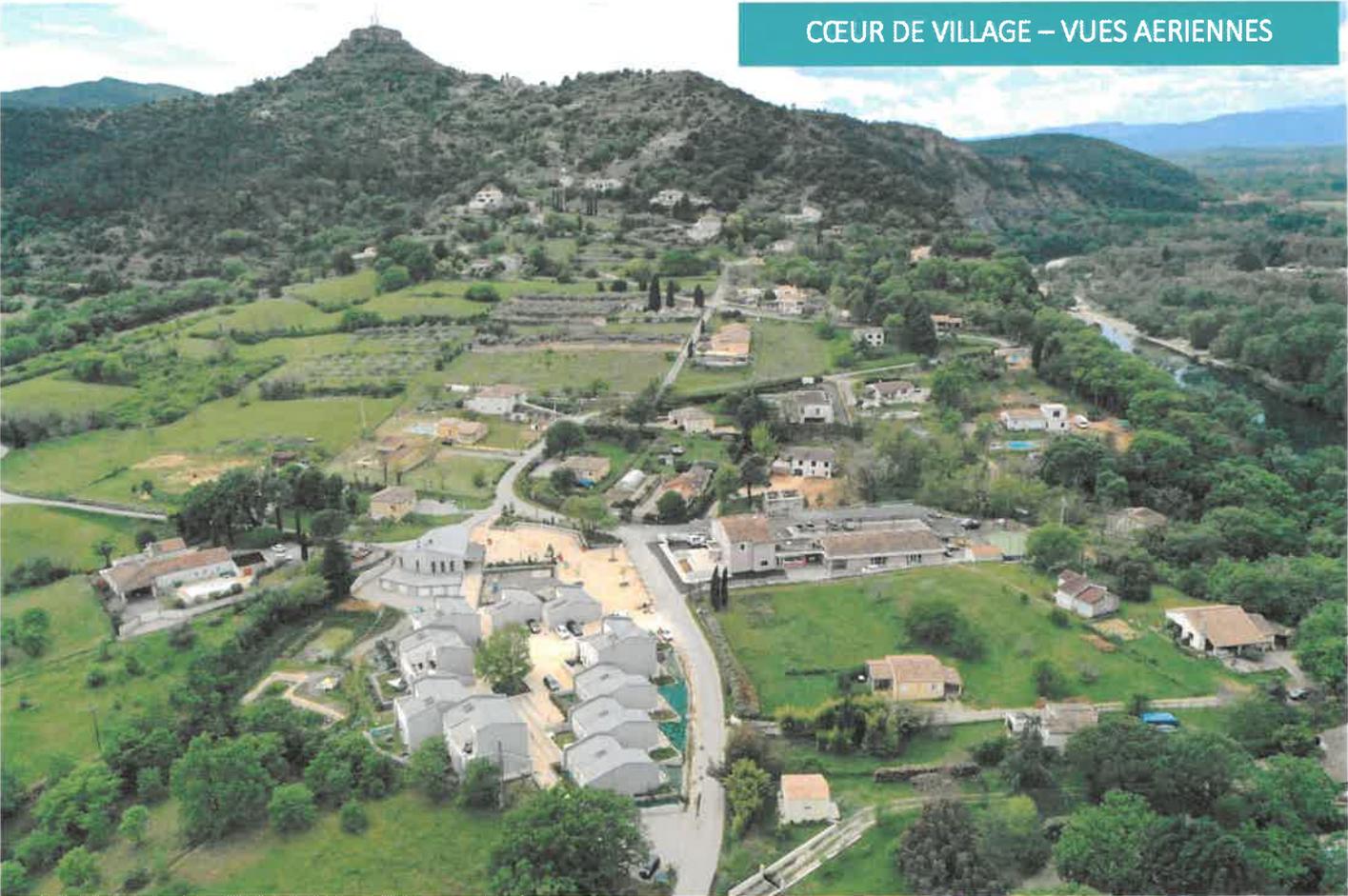


Après le joyeux spectacle de chiens savants tous un peu dissipés, Père Noël est arrivé avec son « carretou » chargé de cadeaux qu'il a distribué aux enfants qui ont tous été sages cette année.



**SAMPZON, VUE DU CIEL**

**CŒUR DE VILLAGE – VUES AERIENNES**



---

## LES ASSOCIATIONS

---

### ACCA



A la mi-saison passée le tableau de chasse de l'ACCA de Sampzon est satisfaisant avec 35 sangliers mais comme partout en Sud-Ardèche nous constatons une nette diminution de ce gibier.

Avec 70 participants, notre association se porte bien. L'ambiance est bonne et nous comptons dans l'équipe une bonne majorité de jeunes.

Si les conditions sanitaires du moment le permettent, nous prévoyons de convier la population à un concours de boules avec méchoui à la belle saison.

**Le président, Rémi Ventalon**

### ART ET DECO

C'est avec grand plaisir que nous avons repris notre activité tous les lundis après-midi.

En cette fin d'année qui approche la Présidente et toute son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année.

**La Présidente, Patricia Fabre**

## ENSEMBLE SOLIDAIRE

Malgré les conditions sanitaires, notre association a pu organiser plusieurs activités grâce à la fidélité de nos adhérents : sortie bouillabaisse, repas des vendanges, loto, repas de Noël.

La continuité de l'épidémie bouleverse notre société et nos habitudes, malgré tout nous envisageons la poursuite de nos activités.

Prenez soin de vous, bonnes fêtes de fin d'année à tous et à très bientôt,

**Le Président, Christian Ponçon**

## COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes s'est réuni pour élaborer tout un programme de festivités à venir. De nombreux sympathisants se sont joints à l'ancienne équipe.

En cette fin d'année toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année.

**Le président, Alain Surel**



## GYM A SAMPZON

Cette année l'association rassemble 26 adhérents avec 2 cours en semaines : le mardi de 16h45 à 17h45 avec Manou et le Jeudi avec Laurence de 18h à 19h dans la salle polyvalente.

Joyeuses fêtes de fin d'année,

**Le Président , Alain Surel**

## LES AMIS DU ROCHER

C'est autour d'un repas au restaurant « Le pont des Mazes » à Vallon Pont d'Arc le dimanche 21 novembre que nous avons fêté nos retrouvailles. Ce repas était réservé aux adhérents.

Dernièrement, nous nous sommes rendus au marché de Noël à AIX EN PROVENCE, sous un beau soleil.

Programmation des activités ouvertes à tous 2022:

- Galette des rois & Thé dansant : dimanche 16 janvier à 15h, animé par Karine.
- Spectacle humoristique : Samedi 19 février en soirée, avec « Les Pâtes aux gaz ».
- Journée à CASSIS : Dimanche 13 mars.
- Assemblée générale : Samedi 23 avril, en fin de journée, avec repas.

Le bureau des Amis du Rocher vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous !

Au plaisir de vous rencontrer dans une des activités à venir ouverte à tous.

**La présidente, Roselyne Talagrand**

## SAMPZON, ENTRE ROCHES ET RIVIERES

« Sampzon, entre Roches et Rivières »

Durant ce dernier semestre, notre association a mené quelques actions autour de la connaissance et la préservation du Patrimoine local ...

**Le 18 septembre**, lors des journées du patrimoine, portes de l'église St Martin de Sampzon, avec l'accord de la Paroisse, avec visites commentées ...

**Le 19 septembre**, rencontre autour du projet de restauration du **four des Euses**. Un petit groupe motivé s'est constitué. Un bénévole a offert ses compétences, établi rapidement un devis de matériaux validé dans son intégralité par la municipalité. Les travaux de restauration devraient débiter prochainement. Le four achevé pourrait être l'occasion d'évènements festifs !

En projet : la **Fontaine de Belou** et le **puits de Bourboule**, deux sites remarquables mis en valeur dans le passé, nécessiteraient un sérieux débroussaillage pour retrouver leur accessibilité initiale.

Vous souhaitez participer à ces chantiers, vous avez un intérêt pour le patrimoine de Sampzon, des idées de lieux à valoriser... N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre ! On vous attend...

De bonnes fêtes à tous !

[Sampzon.entrerochesetrivieres@gmail.com](mailto:Sampzon.entrerochesetrivieres@gmail.com)



La fontaine de Belou : la façade, son puits



et vue intérieure du bassin de captage



### EGLISE ST Martin de SAMPZON

Samedi 18 septembre 2021

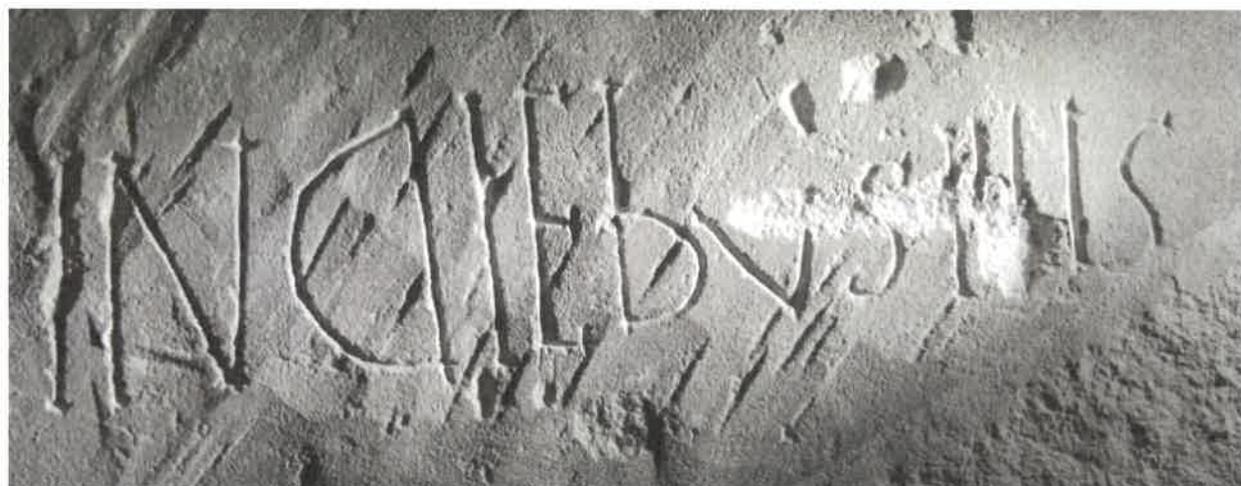


Visite libre : 10h— 12H / 14h—18h

Visites commentées : RDV 15h et 17h



proposé par « Sampzon, entre Roches et Rivières »



### AVIONS ET REACTIONS

Chaque année, particulièrement à la belle saison, le sud de l'Ardèche est régulièrement survolé par des avions de chasse de l'armée de l'air et de l'espace. Des passages dans le cadre d'exercices à basse altitude dont la vitesse et le niveau sonore provoquent l'étonnement, voire l'agacement, de certains habitants.

L'Ardèche méridionale se situe dans des zones règlementées intégrant par l'Ouest des circuits aériens à destination ou au départ de l'aérodrome de la base aérienne (BA) 115 d'Orange-Caritat (Vaucluse). Les avions de chasse, qui s'entraînent à partir de l'aérodrome d'Orange, empruntent ces zones leur permettant notamment de voler à très basse altitude.

En vue de limiter au maximum les nuisances sonores occasionnées par ces activités aériennes, plusieurs mesures ont été adoptées et mises en œuvre par l'armée de l'air. Hormis l'accomplissement des missions d'alerte opérationnelle (défense aérienne ou assistance en vol), tous les appareils évoluant depuis la BA 115 sont soumis au strict respect de la charte de qualité de l'environnement sonore de la base, signée le 1er juillet 2002.

Parmi les mesures prises dans le cadre de cette charte, figurent la limitation des vols de nuit, la création d'un créneau méridien de moindre bruit entre 12h30 et 13h30 en fonction des contraintes techniques et de circulation aérienne, une réduction de l'activité (notamment en période estivale) et l'absence de programmation de missions de formation ou d'entraînement les samedi, dimanche et jours fériés.

Ces mesures locales traduisent le souci de l'armée de l'air de faire face aux impératifs liés à la conduite de ses missions tout en restant à l'écoute des préoccupations tout à fait légitimes des citoyens.

D'une manière générale, il convient de rappeler qu'il est indispensable pour les armées de maintenir l'entraînement en basse altitude de leurs équipages, pour qu'ils puissent acquérir et maintenir leurs capacités opérationnelles afin de remplir les missions qui leur sont confiées.

*Source : réponse du ministère des armées à une question parlementaire de Fabrice Brun, député de la troisième circonscription de l'Ardèche.*

### SICTOBA

## Qu'est-ce que le SICTOBA ?

Le SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche, est un syndicat mixte fermé regroupant :

- La CDC des Gorges de l'Ardèche
- La CDC du Pays Beaume-Drobie
- La CDC du Pays des Vans en Cévennes
- 2 communes de la CDC Cèze-Cévennes

Soit 56 communes pour 35 283 habitants (population légale INSEE 2020).

Le territoire est caractérisé par une forte dominante rurale et une influence touristique importante. L'attrait touristique de notre région impacte sur la production de déchets. Les équipements de collecte et de traitement des déchets doivent être dimensionnés pour gérer les pics estivaux.

Le SICTOBA a pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire.

À ce titre, il est en charge :

- Du traitement des ordures ménagères résiduelles
- De la création et l'exploitation d'un réseau de déchetteries
- De la collecte des objets encombrants et volumineux
- De la création et l'exploitation de plateformes de dépôt des déchets verts et de compostage
- Du tri et du recyclage des déchets ménagers recyclables (verre, papiers et emballages)
- De la collecte sélective du verre et des TLC (Textiles Linges Chaussures) (par convention avec les CDC)
- Le compostage et la prévention

## L'Optimale



*L'Optimale*

Après plusieurs années d'études sur la gestion optimale des déchets ultimes, auparavant traités exclusivement par enfouissement, le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche) et le SIDOMSA (Syndicat de traitement des déchets du secteur d'Aubenas) avaient décidé de créer sous forme de Délégation de Service Public (DSP) un pôle de valorisation énergie et matières ayant pour but d'extraire des ordures ménagères déjà triées par les usagers, une part valorisable supplémentaire.

A noter que ce centre devait aussi accepter le bois et les encombrants issus de nos déchetteries à des fins de valorisation également.

Aujourd'hui créé, ce pôle de valorisation nommé « L'Optimale » est situé sur la commune de Lavilledieu.

Il permet de valoriser en plus des collectes sélectives existantes 40% de nos déchets ultimes sous forme de Matières Premières Secondaires (MPS) et de Combustibles Solides de Récupération (CSR).

Ce taux de valorisation répond aux exigences du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets non Dangereux.

Cette DSP, confiée au groupe SUEZ, consiste en la construction de l'usine et son exploitation, le tout sur une durée de 20 ans.

L'usine à elle seule représente un investissement de 8 millions d'euros pour les deux syndicats. Ce bâtiment sera prochainement couvert de panneaux photovoltaïques sur une surface de 2300 m<sup>2</sup>, ce qui correspond à la consommation d'un village d'environ 500 habitants. Ce pôle de valorisation est également un pôle pédagogique puisqu'il comprendra un espace de visite ainsi qu'un parcours pédagogique dont les travaux sont en cours de finalisation.

« L'Optimale » est un projet à l'échelle du Sud Ardèche qui doit permettre de trier et valoriser les déchets de 9 communautés de communes représentant 149 communes soit environ 100 000 habitants.

Les premiers tests ont lieu en ce moment afin d'accueillir jusqu'à 250 tonnes par jour durant la saison estivale, le tout piloté par une équipe 5 personnes (4 personnes le reste de l'année).

## Article déchetteries

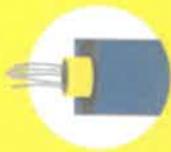
Par Serge Allavena, vice-président du SICTOBA en charge des déchetteries

Depuis quelque temps, le SICTOBA constate de trop nombreux comportements déplacés et incivilités de la part de certains usagers dans les déchetteries. Je déplore ces actes qui se répètent trop souvent. Les agents sont là pour faire appliquer le règlement et les usagers doivent s'y conformer. J'appelle donc au respect des agents qui œuvrent pour la collectivité. De plus, de nombreux dépôts sauvages et vols sont commis. Le SICTOBA travaille en étroite collaboration avec les services de gendarmerie afin que les auteurs de ces actes soient sanctionnés.

En raison de la situation sanitaire, le SICTOBA a été contraint de modifier les horaires de ses déchetteries, je tiens à m'excuser au nom du syndicat pour la gêne occasionnée et je vous assure que les agents du SICTOBA font tout leur possible pour limiter les effets de la crise sur le service.

Je tenais également à vous annoncer que des travaux vont être réalisés dans les déchetteries des Vans avec l'ajout de flux triés. Ensuite, nous allons refaire toute la déchetterie de Saint-Remèze avec un démarrage prévu des travaux à l'automne. Plus de flux pourront être triés dont les déchets chimiques (EcoDDS) tels que les produits de bricolage, d'entretien des piscines, de jardinage, les peintures, alcool à brûler, ...





## NOUS SOMMES HEUREUX ET FIERS DE VOUS ANNONCER LA BONNE NOUVELLE... LA FIBRE FRAPPE À VOTRE PORTE !

Grâce à la mobilisation de vos collectivités (les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et toutes les Communautés de communes et d'agglomération), avec le soutien de l'État (Plan France Très Haut Débit) et de l'Europe, avec la participation d'ADT IM FTTH (exploitant du réseau public), profitez de toute la puissance de la fibre !

### Le fibre pour tous

En Ardèche et Drôme, les opérateurs privés déploient la fibre sur 84 communes, les zones les plus denses et urbanisées. Pour apporter la fibre aux 638 communes restantes et éviter la fracture numérique, il y a ADN ! Progressivement, le réseau de fibre optique ADN passe sa toile. Un chantier public exceptionnel, comparable à l'électrification de territoire, qui permet de ramener la fibre au plus près de chaque habitation, y compris dans les zones les plus reculées.

### À vous de jouer !

Les travaux de déploiement sont aujourd'hui terminés sur votre secteur\* et le réseau ADN est 100% fonctionnel. Passez dès maintenant au Très Haut Débit en vous abonnant à la fibre auprès d'un fournisseur partenaire ! Suivez le guide...

\* Le déploiement et la mise en production du réseau fibre se fait par « potes », dont les opérateurs ne sont responsables que la partie qui concerne les communes. Une même commune peut ainsi être concernée par plusieurs potes qui ne sont pas déployés et commercialisés en même temps.

# À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE

LA FIBRE RÉPOND PAS SIMPLEMENT AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI : ELLE PRÉPARE L'AVENIR !

Profitez d'offres TV, Internet, téléphonie ultra performantes

- ◆ Un débit stable
- ◆ Des téléchargements ultra-rapides
- ◆ Un usage simultané optimal de plusieurs appareils
- ◆ Le meilleur de l'image et du son... TV 4K...

La fibre, c'est aussi la promesse d'un futur innovant et des possibilités immenses dans tous les domaines

- ◆ Télé-médecine
- ◆ Éducation et formation à distance
- ◆ Télétravail
- ◆ Économies d'énergies
- ◆ Services publics dématérialisés et innovants
- ◆ Territoires intelligents...

DES DÉBITS À PARTIR DE 100 MÉGABITS PAR SECONDE, VOIRE + DE 1 GIGABIT PAR SECONDE SELON L'ABONNEMENT (SOIT 1 000 MBIT/SEC, CONTRE MOINS DE 30 MBIT/SEC POUR L'ADSL)



Télécharger un film en 6 minutes  
+ de 1 heure avec l'ADSL



Transférer 100 photos en 28 secondes  
+ de 5 minutes avec l'ADSL



Télécharger un album de musique en 4 secondes  
+ de 48 secondes avec l'ADSL



Temps de réaction de 2 millisecondes sur un jeu en ligne  
+ de 30 millisecondes avec l'ADSL

# LE MODE D'EMPLOI POUR RACCORDER VOTRE LOGEMENT



## LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ : 3 RÉSULTATS POSSIBLES



### 1. VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Rendez-vous sur [rdch.fr](http://rdch.fr) en utilisant le numéro de votre rubrique « À quand la fibre chez moi ? ». Renseignez votre adresse postale pour savoir si le raccordement est possible.

### 2. CHOISISSEZ UN OPÉRATEUR ET ABONNEZ-VOUS !

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement final de votre habitation. Vous êtes libre de choisir l'opérateur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de votre choix parmi ceux présents sur le réseau ADN. Comparez les offres et trouvez celle qui vous convient le mieux !  
Lien accessible sur [rdch.fr/rdchmonumarketing.fr](http://rdch.fr/rdchmonumarketing.fr)

### 3. PROGRAMMEZ L'INTERVENTION DU TECHNICIEN

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisit vous propose un rendez-vous pour tirer la fibre optique depuis le rue jusqu'à l'intérieur de votre logement ou local préparatoire. Il se peut qu'il vous préconise de réaliser des travaux préparatoires. Selon la configuration de l'habitation, l'intervention peut durer de 2 à 4 heures.

### 4. PROFITEZ DU MEILLEUR DE LA FIBRE !

Rapidement l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'avez plus qu'à brancher vos équipements (TV, PC, téléphone(s)...) C'est parti !

#### Raccordement possible

Bonne nouvelle ! Vous pouvez choisir un opérateur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) et vous abonner pour être raccordé !

#### Raccordement à venir

Encore un peu de patience, le raccordement de votre logement ou local d'activité n'est pas encore possible. Inscrivez-vous pour être informé par mail lorsque cela sera le cas.

Dans les zones déjà ouvertes commercialement, certains logements peuvent ne pas être encore éligibles. Plusieurs raisons possibles :

- ◆ Des travaux doivent encore être réalisés pour déployer la fibre en domaine privé, dans les immeubles collectifs, les lotissements privés ou sur les façades d'immeubles ; une intervention qui nécessite la signature d'une convention avec les copropriétaires ou syndicats de propriétaires.
- ◆ ADN doit obtenir une autorisation complexe (conventionnement, autorisations en attente, coordinations de travaux...).

#### Raccordement non possible

Nous n'avons pas trouvé votre adresse dans nos bases de données. Rappelons qu'une adresse valide doit comporter un numéro + un type de voie + un nom de voie. Dans le cas contraire, rapprochez-vous de votre mairie.

- ◆ Il peut s'agir d'une erreur de saisie => vérifiez l'orthographe et faites attention aux champs saisis en double.
  - ◆ Votre construction est récente ou votre adresse a peut-être changé depuis la réalisation des études.
- Peu d'inquiétude ! Remplissez le formulaire à votre disposition en joignant un certificat d'adresse (à demander à la mairie).

#### UN PROBLÈME D'ÉLIGIBILITÉ ?

Consultez notre Foire aux Questions sur :  
[www.rdch.fr/rdchmonumarketing.fr/faq](http://www.rdch.fr/rdchmonumarketing.fr/faq)

Si vous nous ne trouvez pas de réponse, appelez le 04 82 48 00 18

# LE MODE D'EMPLOI POUR RACCORDER VOTRE LOGEMENT

## 1. VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Rendez-vous sur [erdache.com/numerique.fr](http://erdache.com/numerique.fr)  
rubrique - À quand la fibre chez moi ? -  
Renseignez votre adresse postale pour savoir  
si le raccordement est possible.

## 2. CHOISISSEZ UN OPÉRATEUR ET ABONNEZ-VOUS !

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement final de votre  
habitation. Vous êtes libre de choisir l'opérateur Fournisseur  
d'Accès Internet (FAI) de votre choix parmi ceux présents  
sur le réseau RDN. Comparez les offres et trouvez celle qui  
vous convient le mieux !  
Lien accessible sur [erdache.com/numerique.fr](http://erdache.com/numerique.fr)

## 3. PROGRAMMEZ L'INTERVENTION DU TECHNICIEN

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur Fournisseur d'Accès  
Internet (FAI) choisi vous propose un rendez-vous pour tirer le fibre  
optique depuis la rue jusqu'à l'intérieur de votre logement ou local  
d'activité. Il se peut qu'il vous préconise de réaliser des travaux  
préparatoires. Selon la configuration de l'habitation, l'intervention  
peut durer de 2 à 4 heures.

## 4. PROFITEZ DU MEILLEUR DE LA FIBRE !

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'avez  
plus qu'à brancher vos équipements (TV, PC, téléphone(s)...) !  
C'est parti !

À QUAND LA  
FIBRE CHEZ MOI ?

## LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ : 3 RÉSULTATS POSSIBLES

### Raccordement possible

Bonne nouvelle ! Vous pouvez choisir un opérateur Fournisseur  
d'Accès Internet (FAI) et vous abonner pour être raccordé !

### Raccordement à venir

Encore un peu de patience, le raccordement de votre logement  
ou local d'activité n'est pas encore possible. Inscrivez-vous pour  
être informé par email lorsque cela sera le cas.

Dans les zones déjà ouvertes commercialement, certains foyers  
peuvent ne pas être encore éligibles. Plusieurs raisons possibles  
◆ Des travaux doivent encore être réalisés pour déployer la fibre  
au domicile privé, dans les immeubles collectifs, les lotissements  
privés ou sur les façades d'immeubles ; une intervention qui  
nécessite la signature d'une convention avec les copropriétaires  
ou syndicats de propriété.

◆ RDN doit débloquer une situation complexe (conventionnement,  
autorisations en attente, coordinations de travaux...).

### Raccordement non possible

Nous n'avons pas trouvé votre adresse dans nos bases de données.  
Rappelons qu'une adresse valide doit comporter un numéro + un type  
de voie + un nom de voie. Dans le cas contraire, rapprochez-vous  
de votre maire.

◆ Il peut s'agir d'une erreur de saisie > vérifiez l'orthographe  
et faites attention aux champs saisis en double.

◆ Votre construction est récente ou votre adresse a peut-être changé  
depuis la réalisation des études...

Peu d'inquiétude ! Remplissez le formulaire à votre disposition  
en joignant un certificat d'adresse (à demander à la mairie).

## UN PROBLÈME D'ÉLIGIBILITÉ ?

Consultez notre Foire aux Questions sur :  
[www.erdache.com/numerique.fr/faq](http://www.erdache.com/numerique.fr/faq)

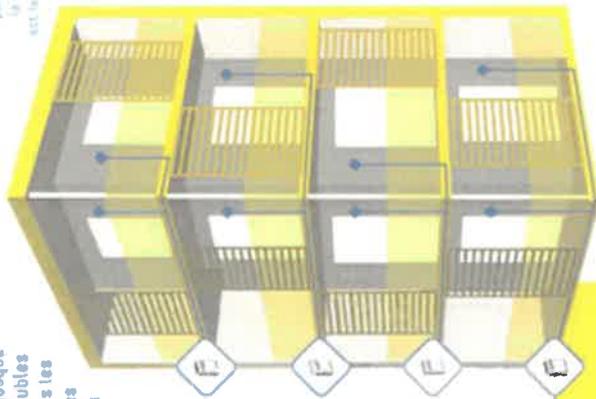
Si vous nous ne trouvez pas de réponse,  
appelez le 04 82 48 00 19

# VOUS HABITEZ EN IMMEUBLE OU DANS UN LOTISSEMENT PRIVÉ ?

Dans le cadre des travaux de déploiement, ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public RDN, emmène gratuitement la fibre jusque dans les parties communes des immeubles de 4 logements et plus, ainsi que dans les lotissements privés (à l'exception des lotissements récents qui sont câblés par le lotisseur).

## LE POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE (PBO)

Cette annexe doit être installée sur chaque palier ou tous les deux étages. Le technicien devra accéder pour amener la fibre jusqu'à votre logement.



**À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT**  
Une fois la fibre déployée dans les parties communes, le technicien doit à l'intérieur de votre appartement installer les équipements nécessaires.

## CONVENTION OBLIGATOIRE !

Pour déployer la fibre dans un immeuble ou un lotissement privé, une convention doit être signée entre votre syndicat de copropriété et ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau RDN, à l'occasion d'une assemblée générale par exemple.

Pour les immeubles dont la permis de construire a été délivré avant le 03/07/1997, le Dossier Technique Amiante (DTA) doit également être transmis. Sans ces documents, votre copropriété ne pourra pas être raccordée.

☎ d'Info : convention.fiber2507@adtime.fr

Si vous êtes locataire...  
Contactez le bailleur/propriétaire qui pourra vous fournir les informations nécessaires. À noter qu'un propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement à la fibre de son locataire.

# PRÉPAREZ-VOUS POUR UN RACCORDEMENT RÉUSSI !

## AVANT L'INTERVENTION DU TECHNICIEN, ASSUREZ-VOUS DE N'AVOIR RIEN OUBLIÉ...

### DE MANIÈRE GÉNÉRALE

- Prévoyez une demi-journée de présence à domicile.
- Repérez la localisation des prises téléphoniques classiques déjà en place.
- Réfléchissez où installer la nouvelle prise optique, à proximité d'une prise électrique. L'emplacement de la Box actuelle ou du téléviseur peut être privilégié.

### À L'EXTÉRIEUR

- Si la fibre passe par voie aérienne : veillez à élaguer la végétation pouvant gêner son déploiement.
- En cas de passage de la fibre en souterrain : vérifiez et réparez dans la mesure du possible les gaines et conduites bouchées ou cassées.

### À L'INTÉRIEUR

- Si un mur ou une cloison doit être percé : prévoyez le matériel nécessaire pour le faire vous-même le jour de l'installation.
- Si la câble ne peut pas s'insérer dans les cloisons : vérifiez la disponibilité des gouttières existantes ou prévoyez-en de nouvelles.
- Si vous souhaitez faire passer la fibre dans les combles, le technicien ne s'y rendra pas ; prévoyez d'y accéder vous-même.

### SI VOUS HABITEZ EN IMMEUBLE

- Assurez-vous que le local technique où arrive la fibre dans le bâtiment sera accessible le jour du raccordement.
- Demandez la clé du local si besoin.

## SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

Depuis début septembre et pour une durée de 2 ans, le service technique communal a été renforcé grâce à l'embauche de Louis comme apprenti « Espaces Verts ». Il partage son temps entre Sampzon pour l'apprentissage pratique, en alternat avec le centre Olivier de Serres à Mirabel pour la formation théorique. Avec son maître de stage Guilhain Fabre et sous la direction du 1<sup>er</sup> adjoint Alain Surel, il participe efficacement à toutes les tâches techniques communales.



*Guilhain, Alain et Louis à l'aménagement de gradins sur la nouvelle place de la mairie*

## BONNES FETES



*La plus belle illumination de fêtes se trouve incontestablement chez Patrick et Maeva !*





La mairie vous accueille le lundi et mardi matin de 9h à 12h  
Le vendredi après -midi de 13h30 à 16h30

Tel 04.75.39.62.71

Mail : [contact@sampzon.fr](mailto:contact@sampzon.fr)

Retrouvez toutes les informations sur [www.sampzon.fr](http://www.sampzon.fr)

commune de  
**sampzon**  
Gorges de l'Ardèche